

**RAPPORT DU PRESIDENT AU CONSEIL DEPARTEMENTAL
DU 21 NOVEMBRE 2022**

2ème commission : Education, jeunesse, sports et culture

DGAEECS DIRECTION DE LA CULTURE ET DE L'ACTION INTERNATIONALE (DCAI)	N° SP-2022-2-004 Politique : CULTURE, TOURISME, ET ACTION EXTÉRIEURE Secteur : Action des équipements culturels départementaux
---	---

**TITRE : POLITIQUE CULTURELLE DÉPARTEMENTALE, PLAN THÉMATIQUE N°2 : VALORISATION
DU PATRIMOINE ESSONNIEN POUR LA PÉRIODE 2022-2028**

**RESUME : Ce rapport a pour objet de présenter la politique culturelle départementale, Plan
thématique n°2 : Valorisation du Patrimoine Essonnien.**

INFORMATION BUDGETAIRE :
sans incidence financière.

POLITIQUE CULTURELLE DU DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
PLAN THÉMATIQUE « VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL ESSONNIEN »

Introduction

La mise en œuvre du Plan de préservation et de valorisation du patrimoine 2018-2021 a fait l'objet d'un bilan portant sur ses trois objectifs stratégiques.

Soutenir la restauration et la conservation du patrimoine

Le Département a soutenu le patrimoine (protégé ou non) au titre des monuments historiques par le biais de plusieurs dispositifs :

- Le contrat culturel de territoire pour les communes et les EPCI, dans le cadre de projets culturels structurés et durables,
- L'aide à l'investissement culturel (AIC) pour les communes et les EPCI, mais aussi les propriétaires privés de monuments protégés. L'AIC a concerné la restauration du patrimoine mobilier et immobilier. L'aide à l'investissement a visé des actions plus ponctuelles comme l'achat de matériel, les bornes numériques de médiation et les protections d'œuvre.

Le Département a également soutenu la Fondation du Patrimoine et le groupement REMPART, pour leurs actions en faveur de la restauration du patrimoine.

En 2017 a été créée la fondation Essonne-Mécénat, sous l'égide de la Fondation du Patrimoine, avec pour objectif de recueillir des fonds privés pour les restaurations du patrimoine du Département.

Les projets financés dans ce cadre ont été :

- Le château Saint-Jean-de-Beauregard, qui a pu bénéficier, en 2019, d'une réfection des couvertures ainsi que de la remise en état d'un mur, puis de la réfection de la toiture en 2020,
- L'église Saint-Sulpice-de-Favières, avec des travaux sur le chœur entre 2007 et 2018 et la mise en sécurité des parties sommitales du clocher en 2019,
- L'église Saint-Germain à Itteville, avec des travaux de restauration sur les couvercles des fonts baptismaux et la rénovation de deux peintures présentes au sein de l'église.
- L'AIC a également pu aider à l'acquisition de matériel d'exposition pour la communauté d'agglomération de l'Etampois Sud Essonne en 2020, ou encore à l'évolution de l'application de réalité augmentée de la propriété Caillebotte à Yerres en 2019.

Favoriser la connaissance du patrimoine et son appropriation par les Essonniens

L'action départementale dans ce domaine s'est déclinée sous deux formes :

- Un soutien méthodologique : il existe de nombreuses ressources en ligne (archives nationales, plateformes du ministère, diagnostics territoriaux sur le site de l'inventaire de la Région Ile-de-France, Parcs naturels régionaux (PNR) et sites des associations), des fiche-outils, des ateliers, des aides et des accompagnements.
- Un soutien financier : via les aides au fonctionnement à destination des collectivités (contrat culturel de territoire), et à destination des associations (ADA, AOC, OCS), portant essentiellement sur l'animation participative et la connaissance du patrimoine (ouvrages imprimés, visites, participations à des manifestations, événements).

Parmi les actions soutenues, le Département a participé à l'enrichissement du site Internet du château de Dourdan. Cette plateforme extrêmement riche a été réalisée en 2018. Y figurent la programmation, des informations pratiques, des fiches-outils, un historique des lieux et du château et enfin un volet sur les restaurations en cours et les programmes de travaux.

Par ailleurs, dans le cadre des compétences obligatoires du Département, la direction des archives et du patrimoine mobilier, implantée depuis 1999 au Domaine départemental de Chamarande, a comme mission de contrôler la production d'archives publiques sur le territoire, et de collecter les archives publiques et privées, sur quelque support que ce soit, qui ont vocation à être conservées de façon définitive pour constituer la mémoire écrite du Département. En matière de patrimoine mobilier, elle est chargée de recenser le patrimoine existant, dans la perspective d'en proposer une protection au titre des Monuments historiques, et de conseiller les propriétaires, publics ou privés, en vue de leur conservation et de leur restauration. En outre, la direction des archives et du patrimoine mobilier contribue activement à la politique culturelle du Département en valorisant ce patrimoine auprès du public le plus large possible, par le biais d'expositions, de publications, de visites, de conférences, du portail numérique, etc.

Faire du patrimoine un axe d'attractivité territoriale

La valorisation de l'Essonne, de son patrimoine et son identité au-delà de ses frontières s'est appuyée sur :

- Les sites départementaux,
- La réflexion sur l'ouverture du champ des thématiques patrimoniales, notamment au-delà des châteaux et du patrimoine naturel. Des projets ont pu ainsi émerger, concernant le patrimoine industriel et agricole, comme par exemple les Grands Moulins de Corbeil-Essonnes,
- Le patrimoine scientifique, dont le patrimoine aéronautique, méconnu alors qu'il est d'une grande importance en Essonne. C'est le cas avec le projet de Port-Aviation, localisé à Viry-Chatillon et labellisé site « patrimoine d'intérêt régional » par la Région Ile-de-France, qui est en cours de restauration et fait l'objet d'une réflexion sur sa valorisation,
- Le patrimoine urbain et contemporain, dont la maison Cocteau et la maison-atelier Foujita sont des exemples,
- Le patrimoine archéologique, notamment le site d'Etiolles, inscrit dans le projet de valorisation et de développement « Les derniers chasseurs-cueilleurs du sud de l'Ile-de-France ».

Fort de ce bilan positif, le Département prolonge son action en faveur de la valorisation du patrimoine culturel essonnien pour la période 2023-2028. Pour cela, il s'est appuyé sur l'organisation de réunions des acteurs essonniers du patrimoine culturel, en avril et juillet 2022 qui ont été l'occasion de temps de partage et de concertation sur les enjeux du secteur, ses besoins et ses attentes.

Les objectifs stratégiques et opérationnels

L'Essonne dispose d'un patrimoine riche et très varié : patrimoine religieux, monumental, industriel et agricole, scientifique et aéronautique, urbain et contemporain, naturel et paysager, mobilier, archéologique... Le patrimoine scientifique étant un marqueur essentiel de l'identité essonnienne, une attention particulière sera portée sur ce volet patrimonial.

Ce patrimoine, considéré de proximité, n'a pas de véritable rayonnement territorial, national ou international, et souffre d'une large méconnaissance qui ne peut être comblée que par une valorisation et une mutualisation à échelle départementale.

S'inscrivant dans la continuité de l'action menée depuis 2018, le Département conforte donc son action au bénéfice du patrimoine culturel essonnien autour d'objectifs stratégiques identiques, tout en développant de nouveaux objectifs opérationnels, en réponse aux attentes et enjeux de ce secteur.

1. Soutenir la connaissance, la restauration et la conservation du patrimoine essonnien : le Département de l'Essonne poursuit le déploiement des aides à la restauration et à la conservation du patrimoine, tout en travaillant au développement de la connaissance du patrimoine essonnien (réalisation et le partage d'un état de lieux) et en favorisant la mise en œuvre d'un accompagnement méthodologique auprès des porteurs de projets (mise à disposition de ressources, accompagnement en ingénierie, formation ...).

2. Favoriser l'animation, la valorisation et l'appropriation du patrimoine par les Essonnien : le Département de l'Essonne réaffirme son soutien aux projets d'animation et de valorisation patrimoniale au travers d'une dynamique partenariale. Il renforcera également la dynamique en faveur de la transmission du patrimoine, notamment à destination du public jeune et scolaire (sensibilisation, médiation), et développera une approche plus transversale du patrimoine au travers du développement de partenariats intersectoriels. Il sensibilisera également le public aux richesses du territoire en matière de patrimoine scientifique, marqueur essentiel de l'identité du territoire essonnien.

3. Faire du rayonnement patrimonial un levier de développement et d'attractivité territoriale : cet objectif repose sur la valorisation des atouts culturels départementaux (les domaines et musées départementaux, le site archéologique d'Etiolles) et ceux du territoire, en lien avec le Comité départemental du tourisme. Il se décline aussi dans la formalisation et l'animation d'un réseau départemental des acteurs du patrimoine, qui pourra être organisé localement (à l'échelle des Territoires d'Action Départementale) en fonction des enjeux identifiés.

L'articulation avec les autres politiques départementales

Ce nouveau plan couvrant la période 2023-2028 s'appuie également sur des liens accrus avec les autres priorités départementales en matière de politique culturelle :

- Articulation avec les objectifs de la politique culturelle départementale, déclinés en plan opérationnels (Culture en proximité pour les Essonnien ; des ressources culturelles pour et par tous).
- Articulation avec les grands enjeux et objectifs départementaux (Schéma départemental de développement du tourisme en Essonne ; Politique départementale de préservation et valorisation du patrimoine naturel ; Politique de la Ville ; Politique de la Ruralité et Contrats d'Avenir ; Politique d'action internationale ; les Archives départementales).

Les déclinaisons des objectifs en actions

La réalisation de ces objectifs s'appuie systématiquement sur plusieurs outils opérationnels pouvant être regroupés dans les grandes catégories suivantes :

- Les dispositifs de subventions aux opérateurs et au bloc local (fonctionnement et investissement),
- Un accompagnement expert des acteurs du territoire,
- Les directions et équipements départementaux : la Direction des Archives départementales et du patrimoine mobilier, les Domaines départementaux de Chamarande, Méréville et Montauger, le Musée français de la Photographie, le site archéologique d'Etiolles, la maison-atelier Foujita, les œuvres du 1% artistique,
- Le lien avec les collègues,
- La concertation, la mise en réseau et la logique partenariale,
- La communication et l'événementiel.

La synthèse des axes stratégiques, objectifs opérationnels, articulations avec les autres politiques départementales et traductions en actions est présentée dans le tableau annexé à la délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

François Durovray

ACTION DÉPARTEMENTALE EN FAVEUR DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL ESSONNIEN

ARTICULATION AVEC LES AUTRES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

Articulation avec les objectifs de la politique culturelle départementale :

- Renforcer la coopération et la transversalité des objectifs du plan de valorisation du patrimoine en s'appuyant sur le plan « La culture en proximité pour les Essonniers » afin de contribuer à la densification du maillage territorial dans le domaine culturel
- Mettre en relation la valorisation et l'appropriation du patrimoine avec l'objectif de découverte et de participation à la vie culturelle et artistique par tous, notamment les plus jeunes ainsi que par les publics prioritaires, en adéquation avec le plan départemental « Des ressources culturelles pour et par tous ».

Articulation avec les grands enjeux et objectifs départementaux :

- Inscription des actions de valorisation du patrimoine essonnien comme axe de développement touristique du territoire à travers les objectifs développés dans le Schéma départemental de développement du tourisme en Essonne.
- Mise en relation des enjeux de préservation du patrimoine culturel essonnien avec les axes d'interventions adoptés par la politique départementale de préservation et valorisation du patrimoine naturel relatifs aux objectifs de : rétablir le lien entre population locale et nature ; développer de nouvelles solidarités et synergies autour du patrimoine naturel ; pérenniser et valoriser les éco paysages et valoriser la géodiversité comme élément d'une identité territoriale.
- Cohérence des actions de préservation, conservation et accessibilité au patrimoine avec les objectifs portés par la Politique de la Ville, Politique de la Ruralité et Contrats d'Avenir, Politique d'action internationale
- Coopération avec les Archives départementales.

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS / OUTILS
Soutenir la connaissance, la restauration et la conservation du patrimoine essonnien	Aides à la restauration et conservation du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier à la restauration et conservation du patrimoine (Aide à l'Investissement Culturel) • Coordination avec les partenaires institutionnels pour favoriser la diversification des financements : aides de la Région, de l'Etat (DRAC, PNR, Fondation du patrimoine...)

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS / OUTILS
Soutenir la connaissance, la restauration et la conservation du patrimoine essonnien	Accompagnement méthodologique des acteurs patrimoniaux dans la réalisation de leur projet de restauration	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès aux ressources d'aides à la restauration et conservation du patrimoine (outil numérique, plaquettes informatives) • Accompagnement en ingénierie • Accompagnement en formation • Conseil et suivi de la direction des archives et du patrimoine mobilier
	Soutien à la connaissance et à la transmission du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un état des lieux du patrimoine essonnien • Mise en place d'outils de diffusion participatifs, accessibles et numériques de la connaissance des patrimoines essonniers • Relais des grands événements patrimoniaux, et en particulier des Journées européennes du Patrimoine et des Journées européennes de l'Archéologie
	Participation à la conservation, restauration et valorisation des patrimoines d'exception dont il est propriétaire	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la mission de la Fondation Essonne Mécénat : préserver, restaurer et valoriser les sites, les collections et les domaines départementaux. • Acquérir des œuvres et objets d'art pouvant compléter les collections des musées et domaines départementaux. • Restaurer les œuvres issues du 1% artistique dont le Département est prioritaire • Déployer le 1% artistique pour les projets bâtimentaires du Département

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS / OUTILS
Favoriser l'animation, la valorisation et l'appropriation du patrimoine par les Essonnien	Soutien aux acteurs culturels pour la mise en œuvre d'animations et actions de valorisation du patrimoine essonnien	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre la mise en œuvre d'actions et animations de valorisation du patrimoine au travers un soutien aux projets des communes et associations, en favorisant l'innovation et le renouvellement de la diffusion patrimoniale • Favoriser le partage d'expériences et la montée en compétence des acteurs du patrimoine (mise en réseau, formation ...)
	Développement d'une politique partenariale de soutien à la valorisation, l'animation et l'appropriation du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Au travers des Contrats territoriaux de développement culturel (à destination des EPCI) • Au travers des conventions d'objectifs pluriannuelles avec les opérateurs culturels départementaux • Au travers de l'action de la direction des archives et du patrimoine mobilier
	Sensibilisation des jeunes aux richesses du patrimoine du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'offres patrimoniales destinées aux collégiens (notamment via la plateforme ODE, les PACTE) • Favoriser la participation des jeunes à des chantiers bénévoles (Union Rempart) • Développement de la médiation autour des œuvres issues du 1% artistique dans les collèges
	Sensibilisation des habitants, et en particulier des jeunes, au patrimoine scientifique du Département, véritable marqueur de son identité	<ul style="list-style-type: none"> • Visibilité donnée aux projets permettant la rencontre entre le public et le monde et l'histoire de la recherche scientifique • Appui sur le Musée français de la Photographie et ses actions partenariales
	Développement de partenariats intersectoriels	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'ouverture du patrimoine aux autres secteurs (artistiques et culturels, environnementaux, urbanistiques, sociaux, éducatifs etc..) en s'appuyant notamment sur la mise en place de comités territoriaux

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS / OUTILS
Faire du rayonnement patrimonial un levier de développement et d'attractivité territoriale	Animation du réseau des acteurs du patrimoine culturel	<ul style="list-style-type: none"> • A l'échelle du Département à travers l'animation des « Rencontres des acteurs essonniers du patrimoine culturel » annuelles : favoriser l'interconnaissance • A l'échelle des territoires en fonction des enjeux identifiés à travers des comités territoriaux : favoriser la transversalité • A travers la mise en place d'un outil numérique et collaboratif : favoriser le partage et la mutualisation
	Participation à la mise en réseau des acteurs de la valorisation de l'identité scientifique de l'Essonne auprès du grand public	<ul style="list-style-type: none"> • A l'échelle du Département, à travers l'identification des opérateurs ressources sur cette thématique et leur rencontre régulière.
	Valorisation des atouts culturels départementaux	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des domaines départementaux : Chamarande, Méréville, Montauger • Valorisation des équipements départementaux : Maison-Atelier Foujita, Musée français de la Photographie, Site archéologique d'Etiolles
	Accompagnement du développement du site archéologique d'Etiolles	<ul style="list-style-type: none"> • Participation du Département au projet culturel de territoire « Dans les pas des derniers chasseurs cueilleurs du sud de l'Ile-de-France », porté la par la DRAC Ile-de-France • Favoriser et renforcer la démarche partenariale avec la DRAC IDF, le CD 77, Grand Paris Sud et la ville d'Etiolles pour le développement du site.
	Renforcement de l'attractivité touristique de l'Essonne grâce au patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le partenariat avec le Comité Département du Tourisme en lien avec le Schéma Départemental de Développement Touristique • Poursuivre les campagnes de communication visant à renforcer le rayonnement du patrimoine essonnien

PROJET DE DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

POLITIQUE CULTURELLE DÉPARTEMENTALE, PLAN THÉMATIQUE N°2 : VALORISATION DU PATRIMOINE ESSONNIEN

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le décret 2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU la loi 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

VU l'article L216-2 du code de l'éducation, portant sur les obligations des collectivités en matière d'enseignements artistiques,

VU sa délibération 2017-01-0029 du 29 mai 2017 approuvant la refonte du règlement budgétaire et financier du Département,

VU sa délibération 2016-02-0023 du 27 juin 2016 relative à la politique culturelle départementale : le Département acteur du rayonnement culturel de son territoire – une politique culturelle pour tous,

VU sa délibération 2016-04-0047 du 17 octobre 2016 relative à la mise en place des territoire s'action départementale (TAD),

VU sa délibération 2016-04-0047 du 17 octobre 2016 relative à la politique départementale de la ruralité,

VU sa délibération 2017-02-0021 du 13 novembre 2017 adoptant le Plan départemental de développement de la lecture publique de 2018 à 2022,

VU sa délibération 2018-02-0003 du 26 mars 2018 adoptant le Plan départemental de préservation et de valorisation du patrimoine 2018-2021,

VU sa délibération 2018-02-0014 du 24 septembre 2018 adoptant le Plan départemental d'éducation artistique et culturelle et le schéma départemental des enseignements artistiques 2018-2022,

VU sa délibération 2018-02-0020 du 19 novembre 2018 adoptant le nouveau schéma de développement du tourisme de l'Essonne pour la période de 2018 à 2021 et le nouveau dispositif de soutien à l'hébergement touristique,

VU sa délibération 2019-02-0018 du 30 septembre 2019 adoptant l'extension de l'aide au Plan départemental de valorisation du patrimoine,

VU sa délibération 2020-02-0002 du 3 février 2020 adoptant un nouveau dispositif de soutien au fonctionnement des acteurs partenaires de la lecture publique : « Aide à l'accompagnement de la structuration du réseau intercommunal de lecture publique »,

VU sa délibération SP-2022-2-002 du 21 novembre 2022 relative à la politique culturelle départementale, acteur du rayonnement culturel de son territoire,

CONSIDERANT l'évolution du cadre institutionnel, législatif et financier au sein duquel le Département de l'Essonne propose et anime une politique culturelle,

CONSIDERANT les nouvelles orientations du Conseil départemental de l'Essonne en matière de politiques publiques,

Sa 2ème commission entendue,

VU le rapport de Monsieur le Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

AFFIRME que la préservation et la valorisation du patrimoine sont une des priorités de la politique culturelle menée par le Département.

AFFIRME son engagement auprès des acteurs du patrimoine en Essonne, collectivités, associations et institutions partenaires du territoire, et son rôle d'acteur et de coordinateur, de soutien méthodologique et technique à travers un nouveau plan de valorisation du patrimoine culturel essonnien.

APPROUVE ET ADOPTE le plan thématique de valorisation du patrimoine culturel essonnien selon trois objectifs opérationnels :

1. Soutenir la connaissance, la restauration et la conservation du patrimoine essonnien
2. Favoriser l'animation, la valorisation et l'appropriation du patrimoine par les Essonnien
3. Faire du rayonnement patrimonial un levier de développement et d'attractivité territoriale

DECIDE de s'appuyer sur des liens accrus avec les autres priorités départementales en matière de politique culturelle :

- Articulation avec les objectifs de la politique culturelle départementale, déclinés en plan opérationnels (Culture en proximité pour les Essonnien ; Des ressources culturelles pour et par tous).
- Articulation avec les grands enjeux et objectifs départementaux (Schéma départemental de développement du tourisme en Essonne ; Politique départementale de préservation et valorisation du patrimoine naturel ; Politique de la Ville ; Politique de la Ruralité et Contrats d'Avenir ; Politique d'action internationale ; les Archives départementales).

DECIDE que ces trois objectifs s'appuient systématiquement sur plusieurs outils opérationnels pouvant être regroupés dans les grandes catégories suivantes :

- Les dispositifs de subventions aux opérateurs et au bloc local (fonctionnement et investissement),
- Un accompagnement expert des acteurs du territoire,
- Les directions et équipements départementaux : la Direction des Archives départementales et du patrimoine mobilier, les Domaines départementaux de Chamarande, Méréville et Montauger, le Musée français de la Photographie, le site archéologique d'Etiolles, la maison-atelier Foujita, les œuvres du 1% artistique,
- Le lien avec les collèges,
- La concertation, la mise en réseau et la logique partenariale,
- La communication et l'événementiel.

PRECISE qu'en matière de calendrier délibératif, ce plan sera mis en œuvre à partir de 2023 et qu'il couvre la période 2023-2028.

DEMANDE à Monsieur le Président de procéder à la recherche de financements et/ou cofinancements des projets culturels portés par la collectivité, et de conclure les conventions correspondantes.

APPROUVE la synthèse des axes stratégiques, objectifs opérationnels, articulations avec les autres politiques départementales et traductions en actions présentée dans le tableau en annexe.

PRECISE que l'ensemble des actions présentées devra s'adapter aux crédits disponibles dans le cadre du budget primitif voté chaque année par l'Assemblée départementale. Dans le contexte de budget contraint du Conseil départemental, une démarche sera mise en œuvre de recherche de recettes et de partenaires nouveaux, destinés à permettre au Département de conserver une ambition élevée pour la culture.

DONNE délégation à la Commission permanente pour la mise en œuvre de la politique culturelle découlant de la présente délibération.

PRECISE que l'incidence financière individualisée de chaque dispositif sera définie plus précisément dans les futurs rapports présentés en Commission permanente.

DIT que la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Président du Conseil départemental

François Durovray

ACTION DÉPARTEMENTALE EN FAVEUR DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL ESSONNIEN

ARTICULATION AVEC LES AUTRES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

Articulation avec les objectifs de la politique culturelle départementale :

- Renforcer la coopération et la transversalité des objectifs du plan de valorisation du patrimoine en s'appuyant sur le plan « La culture en proximité pour les Essonnaisiens » afin de contribuer à la densification du maillage territorial dans le domaine culturel
- Mettre en relation la valorisation et l'appropriation du patrimoine avec l'objectif de découverte et de participation à la vie culturelle et artistique par tous, notamment les plus jeunes ainsi que par les publics prioritaires, en adéquation avec le plan départemental « Des ressources culturelles pour et par tous ».

Articulation avec les grands enjeux et objectifs départementaux :

- Inscription des actions de valorisation du patrimoine essonnien comme axe de développement touristique du territoire à travers les objectifs développés dans le Schéma départemental de développement du tourisme en Essonne.
- Mise en relation des enjeux de préservation du patrimoine culturel essonnien avec les axes d'interventions adoptés par la politique départementale de préservation et valorisation du patrimoine naturel relatifs aux objectifs de : rétablir le lien entre population locale et nature ; développer de nouvelles solidarités et synergies autour du patrimoine naturel ; pérenniser et valoriser les éco paysages et valoriser la géodiversité comme élément d'une identité territoriale.
- Cohérence des actions de préservation, conservation et accessibilité au patrimoine avec les objectifs portés par la Politique de la Ville, Politique de la Ruralité et Contrats d'Avenir, Politique d'action internationale
- Coopération avec les Archives départementales.

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS / OUTILS
Soutenir la connaissance, la restauration et la conservation du patrimoine essonnien	Aides à la restauration et conservation du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> ● Soutien financier à la restauration et conservation du patrimoine (Aide à l'Investissement Culturel) ● Coordination avec les partenaires institutionnels pour favoriser la diversification des financements : aides de la Région, de l'Etat (DRAC, PNR, Fondation du patrimoine...)

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS / OUTILS
Soutenir la connaissance, la restauration et la conservation du patrimoine essonnien	Accompagnement méthodologique des acteurs patrimoniaux dans la réalisation de leur projet de restauration	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès aux ressources d'aides à la restauration et conservation du patrimoine (outil numérique, plaquettes informatives) • Accompagnement en ingénierie • Accompagnement en formation • Conseil et suivi de la direction des archives et du patrimoine mobilier
	Soutien à la connaissance et à la transmission du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un état des lieux du patrimoine essonnien • Mise en place d'outils de diffusion participatifs, accessibles et numériques de la connaissance des patrimoines essonnien • Relais des grands événements patrimoniaux, et en particulier des Journées européennes du Patrimoine et des Journées européennes de l'Archéologie
	Participation à la conservation, restauration et valorisation des patrimoines d'exception dont il est propriétaire	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la mission de la Fondation Essonne Mécénat : préserver, restaurer et valoriser les sites, les collections et les domaines départementaux. • Acquérir des œuvres et objets d'art pouvant compléter les collections des musées et domaines départementaux. • Restaurer les œuvres issues du 1% artistique dont le Département est prioritaire • Déployer le 1% artistique pour les projets bâtimentaires du Département

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS / OUTILS
Favoriser l'animation, la valorisation et l'appropriation du patrimoine par les Essonniens	Soutien aux acteurs culturels pour la mise en œuvre d'animations et actions de valorisation du patrimoine essonniens	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre la mise en œuvre d'actions et animations de valorisation du patrimoine au travers un soutien aux projets des communes et associations, en favorisant l'innovation et le renouvellement de la diffusion patrimoniale • Favoriser le partage d'expériences et la montée en compétence des acteurs du patrimoine (mise en réseau, formation ...)
	Développement d'une politique partenariale de soutien à la valorisation, l'animation et l'appropriation du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Au travers des Contrats territoriaux de développement culturel (à destination des EPCI) • Au travers des conventions d'objectifs pluriannuelles avec les opérateurs culturels départementaux • Au travers de l'action de la direction des archives et du patrimoine mobilier
	Sensibilisation des jeunes aux richesses du patrimoine du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'offres patrimoniales destinées aux collégiens (notamment via la plateforme ODE, les PACTE) • Favoriser la participation des jeunes à des chantiers bénévoles (Union Rempart) • Développement de la médiation autour des œuvres issues du 1% artistique dans les collèges
	Sensibilisation des habitants, et en particulier des jeunes, au patrimoine scientifique du Département, véritable marqueur de son identité	<ul style="list-style-type: none"> • Visibilité donnée aux projets permettant la rencontre entre le public et le monde et l'histoire de la recherche scientifique • Appui sur le Musée français de la Photographie et ses actions partenariales
	Développement de partenariats intersectoriels	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'ouverture du patrimoine aux autres secteurs (artistiques et culturels, environnementaux, urbanistiques, sociaux, éducatifs etc..) en s'appuyant notamment sur la mise en place de comités territoriaux

OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS / OUTILS
Faire du rayonnement patrimonial un levier de développement et d'attractivité territoriale	Animation du réseau des acteurs du patrimoine culturel	<ul style="list-style-type: none"> • A l'échelle du Département à travers l'animation des « Rencontres des acteurs essonnien du patrimoine culturel » annuelles : favoriser l'interconnaissance • A l'échelle des territoires en fonction des enjeux identifiés à travers des comités territoriaux : favoriser la transversalité • A travers la mise en place d'un outil numérique et collaboratif : favoriser le partage et la mutualisation
	Participation à la mise en réseau des acteurs de la valorisation de l'identité scientifique de l'Essonne auprès du grand public	<ul style="list-style-type: none"> • A l'échelle du Département, à travers l'identification des opérateurs ressources sur cette thématique et leur rencontre régulière.
	Valorisation des atouts culturels départementaux	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des domaines départementaux : Chamarande, Méréville, Montauger • Valorisation des équipements départementaux : Maison-Atelier Foujita, Musée français de la Photographie, Site archéologique d'Etiolles
	Accompagnement du développement du site archéologique d'Etiolles	<ul style="list-style-type: none"> • Participation du Département au projet culturel de territoire « Dans les pas des derniers chasseurs cueilleurs du sud de l'Ile-de-France », porté la par la DRAC Ile-de-France • Favoriser et renforcer la démarche partenariale avec la DRAC IDF, le CD 77, Grand Paris Sud et la ville d'Etiolles pour le développement du site.
	Renforcement de l'attractivité touristique de l'Essonne grâce au patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le partenariat avec le Comité Département du Tourisme en lien avec le Schéma Départemental de Développement Touristique • Poursuivre les campagnes de communication visant à renforcer le rayonnement du patrimoine essonnien

